



Centre universitaire  
de santé McGill  
Institut de recherche



McGill University  
Health Centre  
Research Institute

## **POLITIQUES ET PROCÉDURES**

### Accès à la plateforme

La plateforme PIPA vise à répondre aux besoins d'imagerie de la communauté scientifique et à contribuer de manière positive à ses activités de recherche. Tout chercheur et/ou personnel de son laboratoire qui ne respecte pas les règles et procédures citées ci-dessous ou dont le comportement est jugé inacceptable par le gestionnaire ou le directeur de PIPA, se verra refuser l'accès à la plateforme et aux services d'imagerie chez PIPA.

### Premier contact

La première étape pour réaliser une étude d'imagerie consiste à contacter le gestionnaire de PIPA afin de discuter des idées de recherche. Les premières consultations porteront principalement sur la faisabilité de l'étude. Suite à l'élaboration d'une stratégie de recherche générale, l'équipe de PIPA guidera le chercheur dans le choix des techniques, procédures et plans expérimentaux les mieux appropriés.

### iLab

PIPA utilise le logiciel en ligne iLab pour la gestion des études, la réservation d'instruments et la facturation. Avant de démarrer un projet, le chercheur doit s'inscrire et créer un compte iLab (gratuit) afin de soumettre un protocole d'imagerie animale (AIP) via la page iLab de PIPA ([https://rimuhc.corefacilities.org/service\\_center/show\\_external/3714/sail\\_platform](https://rimuhc.corefacilities.org/service_center/show_external/3714/sail_platform)). Ce document résume le contexte scientifique du projet, les objectifs, le plan expérimental, la taille des échantillons, le nombre de scans requis et une description des modalités spécifiques d'imagerie. Les procédures d'opération normalisées (PON) de PIPA peuvent être consultées pour aider à l'élaboration de l'AIP. L'AIP sera révisé par le directeur de PIPA.

### Protocole d'utilisation des animaux

Toute étude impliquant des animaux vivants doit être accompagnée d'un protocole d'utilisation des animaux (AUP) validé par un comité de tiers experts, comprenant tous les détails (numéro des pièces,

nombre d'animaux, procédures, drogues, etc.) du projet et doit être approuvée par le Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA) de l'IR-CUSM.

### Séance d'orientation

Suite à l'approbation du projet, le chercheur et/ou le personnel de son laboratoire doit assister à une séance d'orientation sur les installations de PIPA afin de se familiariser aux règlements de sécurité de l'établissement. Lors de cette séance, le chercheur doit également signer une copie de son AIP ainsi que le présent document sur les politiques et procédures.

### Matériel fourni

Tout agent analgésique et anesthésique autres que l'isoflurane doit être fourni par le chercheur. Les consommables de base (gants, seringues, aiguilles, etc.) sont fournis par la plateforme. Les radiotraceurs sont achetés par la plateforme et seront ensuite facturés au chercheur.

### Planification des études

Suite à l'approbation du projet et après avoir suivi la séance d'orientation, le chercheur doit contacter le gestionnaire de PIPA pour effectuer une réservation selon la disponibilité des scanners et des équipements. En général, les équipements sont disponibles de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi. Tout autre horaire doit être approuvé au préalable par le gestionnaire de PIPA.

Une fois acceptée, la réservation sera ajoutée au calendrier en ligne d'iLab et sera confirmée par courriel.

### Effectuer l'étude d'imagerie

Le personnel de SAIL est responsable de l'opération des scanners IRM, SPECT/CT et PET/CT, de fournir l'expertise en matière de surveillance animale pendant le scan et peut offrir de l'aide pour d'autres procédures animales.

Sauf entente contraire avec le gestionnaire de PIPA, le chercheur doit assurer la présence d'au moins une personne de son laboratoire pendant l'étude, est responsable du transport des animaux de son animalerie au scanner et est responsable de tous les traitements et/ou procédures en dehors des procédures d'imagerie.

Pour les études IRM, à moins d'un arrangement préalable avec le gestionnaire de PIPA et qu'une formation technique appropriée ait été dispensée, seul le personnel SAIL peut accéder aux salles des aimants/équipements.

Les numérisations entraînant des anomalies d'image dues à des erreurs méthodologiques (séquence de numérisation incorrecte, bogue matériel, etc.) seront créditées au chercheur, tandis que les erreurs de nature biologique (mouvements d'animaux) seront facturées normalement. Le chercheur doit donc prévoir et budgétiser un taux d'échec de 10% (ou plus selon le projet).

Le chercheur sera tenu responsable de tout dommage sur instrument causé par négligence.

### Hébergement des animaux

Les animaux (souris et rats) hébergés à l'IR-CUSM qui seront scannés à la plateforme PIPA doivent demeurer dans la salle d'hébergement de SAIL conformément à SAIL-SOP-02 et ne sont pas autorisés à retourner dans les salles d'hébergement du Vivarium. Les animaux hébergés à l'extérieur du site Glen de l'IR-CUSM doivent être accompagnés d'un certificat d'état de santé valide et d'un AUP approuvé. Les procédures de transport décrites dans SAIL-SOP-01 doivent être respectées.

### Transfert des données

Une fois l'étude d'imagerie terminée, les données seront transférées vers le serveur de PIPA pour un stockage à long terme. PIPA n'est pas responsable des données perdues, le chercheur est tenu de conserver une copie de ses propres données.

### Identification de fichiers

Le chercheur est responsable de conserver un registre des identifiants spécifiques utilisés par SAIL pour chaque scan et de les associer à son propre système d'identification de ses animaux.

### Traitement d'image / analyse

Tout traitement et analyse d'images effectués après le scan sera facturé au chercheur. PIPA fournira une estimation du temps nécessaire pour compléter le traitement et l'analyse des images. Dans le cas où la définition manuelle de régions d'intérêt (ROI) est requise, le chercheur sera formé afin de les effectuer par lui-même à l'aide des stations de travail de PIPA (sans frais).

### Facturation et annulation

Les chercheurs de l'IR-CUSM doivent fournir un numéro de centre de coûts avant de pouvoir réserver un instrument. Les chercheurs de McGill doivent fournir un numéro d'autorisation d'achat (PO) via Marketplace de McGill. Les chercheurs des autres établissements sont également tenus de fournir un numéro d'autorisation d'achat valide.

Le temps correspondant à la plage horaire de réservation d'un scanner ou le temps réel du scan (si celui-ci est supérieur à la réservation) sera facturé au chercheur. L'annulation sans frais d'une réservation

d'un scanner doit être communiquée à PIPA un minimum de deux (2) jours ouvrables avant l'heure de la réservation ou de quatre (4) jours ouvrables si des radiotraceurs sont requis. Tout délai de préavis minimum entraînera la facturation du temps de la réservation. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer pour toute demande de scan en dehors des heures régulières (de 9h à 17h). Des annulations fréquentes pourraient entraîner des frais d'administration et/ou une restriction d'accès. En cas de problèmes techniques ou de défaillance d'instrument, PIPA se réserve le droit d'annuler une réservation sans préavis.

#### Reconnaissance dans les publications utilisant le matériel SAIL

L'existence de PIPA dépend en partie d'une reconnaissance appropriée dans les publications. Celle-ci est un indicateur important de la valeur des plateformes. Une reconnaissance appropriée de PIPA fournit une mesure visible de son impact, de sorte qu'elle puisse continuer à fournir ses services essentiels de la meilleure façon possible. Où reconnaître: rapports scientifiques, présentations, affiches, documents, publications. Format suggéré: "We thank the SAIL Technology Platform of the Research Institute of the McGill University Health Centre and staff for services provided"